

231 Sound Factory

Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 Euros – Société en liquidation
24 Rue Hégésippe Moreau – 75018 PARIS
RCS PARIS 803 908 995

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le dix janvier,
A douze heure,

Les associés de la S.A.R.L. 231 Sound Factory se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au Siège Social sur convocation du Liquidateur.

Sont présents :

- HARVEST, représentée par M. Pascal BOUFFARD, propriétaire de 255 parts numérotées de 1 à 255.
- ERIC BOUFFARD, propriétaire de 245 parts numérotées de 256 à 500.

Total des parts des associés présents ou représentés : 500 parts détenues en pleine propriété sur les 500 parts composant le capital social.

L'assemblée étant ainsi régulièrement constituée peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric Bouffard en qualité de Liquidateur.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation ;
- Le rapport du liquidateur ;
- Le compte de liquidation ;
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article [R 223-19 du Code de commerce](#) ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation
- Examen et approbation du compte de liquidation et vote d'une répartition pour solde de tout compte
- Quitus au Liquidateur et décharge de son mandat.
- Constatation de la clôture de liquidation
- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités

Puis le Président donne lecture du rapport du gérant et du rapport du liquidateur et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Initial
EB

DS
PB

Première résolution

Approbation du compte définitif de liquidation

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation, approuve ledit rapport ainsi que le compte définitif de liquidation qui en résulte, faisant ressortir un solde négatif de 310,00 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Solde de liquidation

L'assemblée générale, compte tenu de ce que le compte définitif de liquidation fait ressortir un solde négatif de 310,00 euros décide qu'aucun remboursement des parts sociales n'est effectué et aucune attribution réalisée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

Clôture définitive de la liquidation

L'assemblée générale prononce la clôture définitive de la liquidation de la Société 231 Sound Factory dont la personne morale cesse d'exister à compter de ce jour, donne quitus au Liquidateur de sa gestion et le décharge de son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Quatrième Résolution

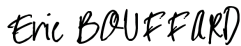
Pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de Séance et les associés.

Signed by:

87BA6234C3744E5...

Eric BOUFFARD
Liquidateur
Président de Séance

DocuSigned by:

54198FE938874BF...

HARVEST
Pascal BOUFFARD
Associé